



MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE L'ACTION HUMANITAIRE ET  
DE LA SOLIDARITE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail – Progrès

-----  
**CABINET**  
-----

*BP : 545 ; Tél : (242) 01 223 00 39*

*Site Web : [www.masahs-gouv.net](http://www.masahs-gouv.net)*

*E-mail : [info@masahs-gouv.net](mailto:info@masahs-gouv.net)*

*Brazzaville.*

**Mot de Madame la Ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité à l'ouverture de la réunion portant sur le point d'étape de la mise ne œuvre des recommandations issues de la réunion de présentation du rapport de la mission d'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations déplacées et des populations hôtes dans les Départements du Pool et de la Bouenza.**

***Brazzaville, le 27 juillet 2017***

***==\*\*==***

- ✓ ***Mesdames et Messieurs les Ministres et Cher(e)s Collègues ;***
- ✓ ***Madame la Doyenne du Corps diplomatique ;***
- ✓ ***Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Chefs des missions diplomatiques ;***
- ✓ ***Monsieur le Coordonateur Humanitaire Résident du Système des Nations Unies ;***
- ✓ ***Mesdames et Messieurs les Représentants des Agences du Système des Nations Unies ;***
- ✓ ***Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires opérationnels humanitaires ;***
- ✓ ***Distingué(e)s invité(e)s, en vos rangs, grades et fonctions ;***
- ✓ ***Mesdames, Messieurs.***

Je voudrais tout d'abord vous exprimer mes sincères remerciements pour votre présence qui témoigne, une fois de plus, de l'intérêt que vous portez à la question à l'ordre du jour et vous souhaiter, la bienvenue ici dans la salle de conférences du Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones.

La réunion de ce jour s'inscrit dans la suite logique de notre dernière rencontre qui consistait alors à partager les résultats du rapport de la mission d'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations déplacées et des populations hôtes dans les Départements du Pool et de la Bouenza.

De ces résultats, l'on retiendra que **plus de la moitié des familles sont en situation d'insécurité alimentaire**. Elles font face à de grandes difficultés d'accès à la nourriture et aux besoins élémentaires de base. Ces difficultés ont des répercussions alarmantes : le **taux de malnutrition aiguë global parmi les enfants déplacés de moins de 5 ans est de 17,3% et**

**atteint même 20,4%** dans le département de la Bouenza, dépassant le seuil d'urgence de 15% établi par l'OMS.

Les besoins humanitaires les plus urgents sont liés à la sécurité alimentaire et la nutrition, à l'amélioration des conditions de vie et d'hygiène et à l'accès aux services de santé de base.

### **Distingué(e)s invités ;**

### **Mesdames et Messieurs ;**

Le plan de réponse humanitaire, rendu officiellement disponible le 17 juillet dernier, vise à apporter une assistance d'urgence, à renforcer la protection et la résilience de ces hommes, ces femmes et ces enfants en détresse. Il s'agit des personnes vulnérables restées dans les districts du Pool affectés, des personnes déplacées dans les zones affectées et celles ayant trouvé refuge dans les départements voisins ainsi que leurs familles d'accueil. Le Gouvernement travaille à la mobilisation de ressources à cet effet.

La présente réunion, disais-je, a pour objet de vous faire un point d'étape dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de la réunion du 23 juin 2017 soit d'il y a un mois.

Comme vous le savez, des recommandations issues de la réunion du 23 juin dernier, deux étaient de la responsabilité du Gouvernement à savoir le lancement d'un appel officiel à l'aide humanitaire d'urgence et la prise des dispositions logistiques et sécuritaires en vue de faciliter le déploiement d'une mission d'évaluation humanitaire dans les zones encore non accessibles.

A ce jour, le Gouvernement a déjà mis en œuvre la première recommandation en envoyant au Coordonateur Humanitaire des Agences du Système des Nations Unies, plus précisément en date du 03 juillet 2017, la lettre d'appel à l'aide humanitaire d'urgence aux populations déplacées du Pool.

La mise en œuvre de la seconde recommandation relative à la prise des dispositions logistiques et sécuritaires en vue de faciliter le déploiement d'une mission d'évaluation humanitaire dans les zones encore non accessibles a été quelque peu retardée en raison du

calendrier politique avec la tenue des élections législatives et locales qui mobilise la force publique entière afin de garantir la bonne tenue de celles-ci. Nos équipes se retrouveront dans les prochains jours pour rendre effectif le déploiement de cette mission.

S'agissant de la redynamisation de la Coordination Humanitaire, la présente réunion en est la preuve de l'engagement conjoint Gouvernement-Système des Nations Unies à agir ensemble dans le respect mutuel et la confiance éclairée afin de vous informer régulièrement des évolutions, mais aussi et surtout d'évaluer ensemble notre action commune dans le seul but de répondre aux besoins de nos populations.

***Distingué(e)s invité(e)s ;***

***Mesdames, Messieurs ;***

Une fois de plus, j'exprime ma gratitude à l'endroit de nos partenaires qui nous ont toujours accompagnés. Je les rassure, qu'en dépit de la conjoncture économique difficile, le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour tenir ses engagements vis-à-vis de sa population.

A ce propos, permettez-moi de nous rappeler les mesures prises par le Gouvernement ou en d'autres termes des faits qui, à mon sens, sont l'expression de la volonté prononcée du Gouvernement.

Tenez ! Il nous souviendra que, depuis le 23 septembre 2016, la situation sécuritaire dans le Département du Pool s'était considérablement dégradée du fait de la résurgence des actes de violence perpétrés par des groupes armés qui attaquèrent alors plusieurs localités. Cela a eu pour conséquence, le déplacement massif des populations civiles des villages vers les chefs lieux des sous-préfectures des Départements du Pool, de la Bouenza et à Brazzaville principalement.

En réponse à cette situation, le Gouvernement de la République sous la haute impulsion de Son Excellence Monsieur le Président de la République et sous l'autorité du Premier Ministre, Chef du Gouvernement a pris des mesures importantes ci-après :

- le prépositionnement en date du 30 septembre 2016 de l'assistance humanitaire d'urgence en vivres et non vivres de deux jours par mon Ministère pour être acheminée à Kinkala dans le Département du Pool ;
- la tenue le mardi, 04 octobre 2016 de la réunion interministérielle de crise, rassemblant tous les ministres impliqués dans la réponse humanitaire multisectorielle à apporter, ceci pour une meilleure coordination stratégique et opérationnelle au sein du Gouvernement ;
- l'activation du dispositif de coordination opérationnelle humanitaire Gouvernement-Système des Nations Unies- ONG partenaires pour une réponse plus coordonnée et efficace, à l'issue de la réunion de coordination humanitaire tenue le mercredi, 05 octobre 2016 au Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité ;
- la mise en place d'un dispositif coordonné de sécurisation des convois humanitaires, par le Ministère de l'intérieur et celui de la défense en synergie avec le Ministère en charge de l'humanitaire ;
- la demande d'activation des mécanismes internes de financement en situation d'urgence en vue d'un appui à l'assistance humanitaire aux populations déplacées adressée au Coordonateur humanitaire des agences du système des Nations Unies dans l'optique d'une amélioration de la situation sécuritaire dans le département du Pool ;
- la mise à disposition des ministères en charge de l'humanitaire, de la santé et de la communication d'une enveloppe spéciale de **quatre cent cinquante millions (450.000.000) de francs CFA**, dans le but de répondre à

l'aide humanitaire d'urgence dont les populations déplacées avaient besoin.

A ce jour, **Deux cent cinquante millions** (250.000.000) francs Cfa ont été décaissés et ont permis l'organisation de six (6) missions d'assistance humanitaire à **Kinkala** et **Mindouli** dans le département du Pool, à **Loutété** et **Yamba** dans le département de la Bouenza et dans le département de Brazzaville d'octobre à décembre 2016. Une septième mission d'assistance est en cours de réalisation sous forme de cash transfert dans le Pool et la Bouenza avec l'appui du PAM et d'une compagnie de téléphonie mobile de la place.

Dans cette même perspective, deux (2) missions de trauma-counselling pour la prise en charge psychosociale des personnes déplacées (janvier et juin 2017) ont été réalisées;

De même, quatre (4) missions conjointes Gouvernement-Système des Nations Unies d'évaluation humanitaire rapide (juin et novembre 2016, avril et mai 2017) et une (1) mission d'évaluation alimentaire et nutritionnelle des populations déplacées et des populations hôtes dans les départements du Pool et de la Bouenza. La mission conjointe du mois d'avril 2017 avait connu la participation d'autres bailleurs de fonds humanitaires à savoir le Bureau des affaires humanitaires de l'UE (ECHO) et l'USAID.

Simplement pour dire que tout ceci ne serait pas rendu possible si le Gouvernement ne s'était pas clairement et fortement engagé dès le départ. Mesdames et Messieurs, la preuve de l'engagement du Gouvernement de la République du Congo n'est donc plus à démontrer.

Enfin, je vous remercie de votre aimable présence à cette réunion.

Je vous remercie.